

La 26^{ème} Session fédérale des jeunes



© Omar Cartulano

Chaque année, la session fédérale des jeunes accueille 200 jeunes venu-e-s de toutes les régions de Suisse afin de prendre la place des politicien-ne-s. Durant 4 jours, ils et elles débattent sur des thématiques en groupe de travail préalablement sélectionnées et formulent des revendications, qui seront votées à l'assemblée plénière du dimanche. La Session fédérale des jeunes se pose ainsi comme le plus grand outil de participation politique fédérale. Une plateforme non seulement pour apprendre mais pour agir !

2017 ne fait pas exception et les jeunes seront accueilli-e-s au Palais fédéral pour une expérience riche en couleur. Ils et elles débattront sur 8 thématiques aussi différentes les unes que les autres entre eux/elles mais aussi avec des expert-e-s et des politicien-ne-s venu-e-s les accompagner. C'est d'ailleurs la conseillère fédérale Doris Leuthard, elle-même, qui ouvrira l'assemblée plénière du samedi avec un discours et un échange avec les jeunes.

Une visite un peu particulière rythmera également l'édition 2017, puisqu'une délégation du Burkina Faso composée de jeunes et du ministère de la jeunesse viendra visiter la session des jeunes, afin d'y participer et de construire un modèle de session des jeunes adapté à leur pays.

Table des matières

La Session des jeunes se présente	2
Programme	3
Thématiques 2017	4
Nominé-e-s du Prix Jeunesse	6
Listes des expert-e-s venant visiter les groupes de travail.....	7
Listes des politicien-ne-s venant visiter les groupes de travail	8

La Session des jeunes se présente

La Session des jeunes existe depuis 1991 et se déroule annuellement depuis 1993. Elle est organisée de manière bénévole par des adolescent-e-s. Le travail de coordination et d'accompagnement est assuré par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ).

Le comité d'organisation

Le comité d'organisation planifie, organise et dirige la Session fédérale des jeunes. Environ 20 jeunes de 16 à 25 ans travaillent dans le comité d'organisation. Les jeunes viennent de toute la Suisse et s'engagent bénévolement. Ils et elles ont toutes et tous été participant-e-s à de précédentes Sessions des jeunes.



Le Forum de la Session des jeunes

Le Forum de la Session des Jeunes est un résultat de la Session fédérale des Jeunes de 2001. Son but est de faire le lien entre la politique adulte et la politique des jeunes. Les membres du Forum – eux aussi des adolescent-e-s qui ont déjà participé à la Session des jeunes – essaient donc d'assurer un suivi pour les revendications de la Session des jeunes en faisant du lobbying et en collaborant avec politicien-ne-s et expert-e-s.



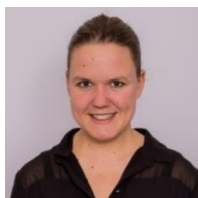
La direction de projet

La direction du projet coordonne tous les travaux de la Session des jeunes. Elle est le lieu de consultation pour le comité d'organisation, le forum ainsi que d'autres partenaires de la Session des jeunes. La direction du projet de la Session des jeunes se compose de Corinne Schwegler, Rebekka Nussbaum et Tobias Feigenwinter.

La direction de projet est engagée par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ). Le CSAJ est l'organisation faîtière des associations de jeunesse en Suisse. Il s'engage au niveau cantonal, national et international pour la jeunesse. Il possède 60 organisations membres qui représentent au total plus d'un demi-million de jeunes.



Corinne Schwegler



Rebekka Nussbaum



Tobias Feigenwinter

Programme

Dans le cadre des groupes de travail et de l'assemblée plénière, les jeunes pourront vivre la politique en direct, y participer et faire preuve de ta veine politique. Et grâce aux activités prévues par le programme général, le divertissement sera aussi au rendez-vous.

Travail de groupe

Le noyau du travail politique a lieu jeudi et vendredi dans les groupes de travail où un thème politique est discuté intensément. Le but est d'élaborer une revendication qui est applicable pour la politique suisse au niveau national. Cela peut être une pétition, une idée de projets ou aussi une déclaration. Des expert-e-s seront à disposition des groupes et partageront ainsi leur connaissance. En outre, les groupes de travail seront soutenus par des politicien-ne-s nationaux/-ales. Chaque groupe est mené par des responsables de groupes dont la tâche est de diriger les discussions et de prendre en considération tous les participant-e-s. En outre, ils et elles sont les personnes de contact en cas de questions pendant toute la durée de la Session des jeunes.

Plénum au Palais fédéral

Après deux jours intensifs dans les groupes de travail, la Session des jeunes se retrouve dans la salle du Conseil national. Doris Leuthard, présidente de la Confédération, ouvrira solennellement la Session des jeunes avec un discours. Suivra une allocution du ministre de la jeunesse du Burkina Faso. Dimanche, les revendications seront présentées, discutées et votées en salle plénière. Elles seront ensuite remises à Dominique de Buman, la première Vice-Présidente du Conseil national. Par la suite, le Forum sera chargé de faire en sorte que les demandes formulées soient traitées.



Délégation du Burkina Faso en visite

Cette année nous avons l'honneur d'accueillir des hôtes étrangers/-ères à la Session des jeunes : le ministre de la jeunesse du Burkina Faso nous rendra visite avec une petite délégation de jeunes. Ils/elles souhaitent découvrir la plus grande plateforme suisse pour les revendications politiques des jeunes afin de rentrer avec de nouvelles idées et de continuer à développer le parlement des jeunes au Burkina Faso.

	Jeudi, 09.11.17	Vendredi, 10.11.17	Samedi, 11.11.17	Dimanche, 12.11.17
9-10	Arrivée	Conférence de presse		Assemblée plénière
10-12	Groupe de travail	Groupe de travail <i>Visite des politicien-ne-s</i>	Ouverture du plénum <i>Discours de la conseillère fédérale Doris Leuthard</i> <i>Discours Ministre de la Jeunesse de Burkina Faso</i> Prix Jeunesse	
12-13	Pause de midi	Pause de midi	Pause de midi	Pause de midi
13-15	Groupe de travail <i>Visite des expert-e-s</i>	Groupe de travail	Amendement	Assemblée plénière
15-17		<i>Remise des Pétitions</i>	<i>Préparation Plénum /Remise des amendements</i>	
18-19	Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir	Fin
20-22	Programme à choix	Fête	Jeux avec des politicien-ne-s	Repas de remerciements au staff

Thématiques 2017

Droit de l'adoption

Le thème de l'adoption est constamment la source de nouvelles interventions parlementaires. Imagine que, pour une quelconque raison, tu ne puisses pas avoir d'enfant par voie naturelle ou par insémination artificielle. Dans ce cas, l'adoption est souvent le dernier recours pour les couples ou les personnes avec un désir d'enfant inassouvi. Il existe cependant beaucoup plus de couples qui souhaitent adopter un enfant qu'il n'y a d'enfants confiés à l'adoption en Suisse. En novembre 2017, selon la loi en vigueur, seuls les couples mariés et les personnes seules peuvent adopter. Ceci changera le 1^{er} janvier 2018 avec l'entrée en vigueur du droit révisé de l'adoption : l'adoption de l'enfant du partenaire sera ouverte aux couples homosexuels. Quelques questions restent toutefois ouvertes : les couples homosexuels devraient-ils pouvoir effectuer une adoption complète à l'avenir ? A partir de quel âge un enfant peut-il être adopté ? Faudrait-il assouplir les obstacles à l'adoption ?

Enjeux du système de Dublin

La gestion des flux migratoires est depuis des années un thème dominant dans la politique nationale et étrangère et elle ne constitue plus un sujet uniquement national. Au cours des dernières années, à la suite du grand nombre de réfugié-e-s, les vulnérabilités de l'ouverture des frontières en Europe se sont faites ressentir. Les accords de Schengen/Dublin sont soumis à une forte pression. Plusieurs pays européens effectuent donc à nouveau des contrôles aux frontières au sein de l'Europe, bien qu'ils devraient être superflus en vertu des accords de Schengen. Les Etats qui ont des frontières extérieures à l'espace UE sont visiblement surmenés par le grand nombre de réfugié-e-s. Parallèlement, certains pays renoncent à renvoyer les requérant-e-s d'asile dans certains pays du système Dublin. Le règlement de Dublin a donc échoué ? Quelles sont les réformes proposées et quel rôle joue la Suisse ?

Financement de l'AVS

Le système de retraite actuel fait l'objet de vives discussions. Il a été créé en 1948 et de nombreuses personnes, à gauche comme à droite, sont d'avis qu'il est nécessaire de le réformer afin de garantir son existence sur le long terme et d'assurer les retraites pour les futures générations. La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 élaborée par le Parlement a été rejetée par le peuple le 24 septembre 2017. L'augmentation de l'âge de retraite pour les femmes, la diminution du taux de conversion pour le 2^e pilier ainsi que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ont déclenché de vifs débats. L'augmentation de la rente AVS de 70 CHF et l'augmentation des contributions sont également controversées. Comment financerons-nous la retraite à l'avenir ? Ce contrat entre générations est-il encore d'actualité ou bien faudrait-il réformer en profondeur le fonctionnement des régimes de retraite ?

Inégalité des revenus et des patrimoines

Grâce à une main-d'œuvre bien formée et au commerce avec l'étranger, la Suisse est un modèle de réussite. Cette prospérité profite à l'ensemble de la population suisse, par exemple sous la forme d'une augmentation du pouvoir d'achat ou d'une infrastructure bien établie. Par le passé, la stabilité de la situation a entre autres pu être maintenue grâce à la redistribution. Toutefois, des voix critiques s'élèvent pour dénoncer le fait que tout le monde ne profite pas de la richesse dans la même mesure. L'écart salarial (la différence entre les hauts et les bas salaires) aurait augmenté depuis la moitié des années 90 et la concentration de la richesse se serait renforcée. Quelle approche faut-il adopter face à ces inégalités ?

Système de caisses maladie

La discussion concernant les caisses maladie sont particulièrement importantes pour la jeune génération, car elle peut aujourd'hui participer à sa future assurance maladie. Pour s'assurer qu'en cas de maladie, une assurance couvrira les frais engendrés, on paie des primes. Cela génère souvent des débats houleux dans la sphère politique, entre autres parce qu'au cours des 20 dernières années, une croissance constante des primes a été constatée. Avec les primes surgit la question de l'argent, qui soulève à son tour la question de l'équité dans le financement de l'assurance maladie obligatoire (assurance de base). Est-ce que tout le monde devrait payer le même montant ? Les riches devraient-ils payer plus que les pauvres ? Les personnes gravement malades devraient-elles payer des primes plus élevées que celles en bonne santé ? Dans certains cantons, les primes coûtent deux fois moins cher que dans d'autres. Est-ce juste ? Qu'est-ce qui influence l'augmentation constante des primes ? Y aurait-il d'autres modèles envisageables ?

Intégration des personnes en situation de handicap

En Suisse, près d'un million de personnes vivent avec un handicap, qui peut être de nature physique, psychique ou mentale. Certains ne sont pas particulièrement visibles, d'autres plus. La visibilité ne dépend pas uniquement de la nature du handicap, mais aussi de la perception de la société. Certaines personnes prêtent davantage attention à leurs semblables et tirent des différences, d'autres moins. Aujourd'hui encore, les personnes en situation de handicap sont défavorisées dans différents domaines de la vie. Il faudrait adopter plusieurs mesures pour améliorer leur situation dans certains domaines, comme l'école ou la formation. Mais comment peut-on atteindre cet objectif ? Quelle est la situation juridique actuelle en cas de discrimination ?

Accords de libre-échange

Pour la Suisse, le commerce avec d'autres pays du monde est un facteur de richesse essentiel. Depuis les années 1990, le commerce international a pris beaucoup d'ampleur ici aussi, ce qui est surtout dû à la mondialisation et à l'internationalisation des chaînes de production. La Suisse ne possède pas beaucoup de matières premières naturelles et souhaite promouvoir des relations commerciales ouvertes. La participation aux marchés mondiaux fait donc aussi partie de la politique économique extérieure suisse. Selon les sympathisant-e-s, en tant que nation exportatrice, la Suisse dépend justement d'un accès aussi libre d'obstacles que possible aux marchés étrangers. Toutefois, les critiques dénoncent surtout le fait que les pays en voie de développement sont défavorisés par les accords sur le libre-échange. Quelle est la situation actuelle ? Et quelles sont les propositions existantes pour un commerce international équitable ?

Neutralité du réseau

Est-ce qu'un fournisseur d'accès Internet (FAI), comme par exemple Swisscom, peut avantager la vidéo-transmission de son offre TV par rapport à celle d'un fournisseur de streaming, comme par exemple Netflix ? Tandis que dans d'autres pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique, la neutralité du réseau est déjà un sujet d'actualité, en Suisse, aucune discussion publique n'a eu lieu jusqu'ici sur ce thème controversé : selon la définition la plus répandue, on entend par « neutralité du réseau » le principe selon lequel toutes les données sont traitées de la même façon lors d'une transmission de données sur Internet. Cela signifie que les FAI doivent transmettre tous les paquets de données à une rapidité et stabilité identique, même si cela comporte des désavantages pour eux-mêmes ou pour la clientèle finale. Les détracteurs de la neutralité du réseau y voient un danger pour la stabilité de l'accès à Internet, tandis que les partisans craignent que le manque de réglementation cause une sorte d'« Internet à deux vitesses » où les FAI ralentiraient, voire bloqueraient, la transmission de certaines données pour se conférer des bénéfices.

Nominé-e-s du Prix Jeunesse

La Session des jeunes attribue chaque année le Prix Jeunesse à une personne ou une organisation qui s'est particulièrement engagée pour les intérêts de la jeunesse et qui continue à le faire. Le Prix Jeunesse veut rendre hommage aux politicien-ne-s et à d'autres personnes pour leur engagement en faveur de la jeunesse – et les encourager à continuer sur cette voie.

La Session des jeunes désigne chaque année trois candidat-e-s ou organisations qui pourraient remporter le trophée – la « cloche-véto des jeunes », avec le nom de la personne élue gravé sur le socle. Les participant-e-s de la Session des jeunes choisissent la gagnante ou le gagnant du Prix Jeunesse, qui sera remis le samedi lors de l'ouverture du plénum.

Voici les parlementaires candidat-e-s au Prix Jeunesse de cette année :

Jürg Grossen

Originaire de l'Oberland bernois, Jürg Grossen siège au Conseil national pour le PVL depuis 2011. Cet entrepreneur de 48 ans a suivi une formation de planificateur électricien et fondé sa propre entreprise à Frutigen. Ses priorités politiques concernent entre autres la politique de l'énergie et des transports. Jürg Grossen a été sélectionné pour le Prix Jeunesse car en 2016 il a assisté le groupe de travail *Mobilité pendulaire* en tant que parlementaire et, sous la forme d'une interpellation, il a remis au Conseil national la revendication « Place à l'avenir ! » avec beaucoup de conviction. De plus, en 2015, il s'était engagé pour une utilisation efficace des subventions fédérales dans les échanges linguistiques pour les élèves.



Rosmarie Quadranti

Cette employée de commerce qualifiée siège depuis 2011 au Conseil national pour le PBD et depuis 2015, elle est cheffe de groupe. Elle assume également depuis 2015 la fonction de présidente du conseil de fondation du Village d'enfants Pestalozzi. Dans ce cadre, Rosmarie Quadranti s'engage avec conviction pour les requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s. Elle a également été nommée pour ses nombreuses interventions parlementaires visant une pleine adhésion à Erasmus+. La Lucernoise montre ainsi que la formation de la jeunesse lui tient à cœur. Rosmarie Quadranti s'engage en outre pour rendre accessible le don de sang aux homosexuel-le-s.



Mathias Reynard

Mathias Reynard siège depuis 2011 au Conseil national pour le PS. Après avoir grandi en Valais, il exerce aujourd'hui dans son canton l'activité d'enseignant du niveau secondaire II. Agé de 30 ans, il a déposé en mars 2017 une motion demandant l'examen d'une baisse de l'âge de vote afin de renforcer la formation politique des jeunes. Au sein du Conseil national, il s'engage en outre pour Erasmus+ et pour le congé-jeunesse. Son engagement pour la jeunesse se constate aussi par l'interpellation dans laquelle Mathias Reynard demande un soutien financier pour les cours de formation continue des jeunes conducteurs/-trices.



Listes des expert-e-s venant visiter les groupes de travail

Intégration des personnes en situation de handicap (fr)

Pascale Gazareth (Uni Neuchâtel)
Malika Vèron (Blindspot)

Intégration des personnes en situation de handicap (de)

Louis Amport / Tobias Geiser (Inclusion Handicap)
Daniel Kasper (Fachhochschule Nordwestschweiz)

Accords de libre-échange (fr) :

Christelle Boillat (Secrétariat d'Etat à l'économie)
Une personne (ouverte + souveraine)

Accords de libre-échange (de):

Regula Kienholz (Secrétariat d'Etat à l'économie)
Marc Engelhard (ouverte + souveraine, economiesuisse)
Thomas Braunschweig (Public Eye)

Financement de l'AVS (fr):

Frédéric Pittet (l'Union patronale suisse)
Thomas Zimmermann (l'Union syndicale suisse {})

Financement de l'AVS (de):

Regula Bühlmann (l'Union syndicale suisse {})
Thomas Friedli (Office fédéral des assurances sociales)

Système des assurances maladie (it):

Emilie Jeanneret (l'Office fédéral de la santé publique)
Laura Regazzoni Meli (ACSI - Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana)

Système des assurances maladie (de) :

Patricia Leiber (l'Office fédéral de la santé publique)
Paul Rhyn (santésuisse)

Inégalité des revenus et des patrimoines (de + fr)

Rudolf Strahm (Ancien conseiller national et ancien compareur de prix)
Natanael Rother (Avenir Jeunesse)

Défis du système-Dublin (de):

Secrétariat d'Etat aux migrations
Adriana Romer (l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés)
Nora Zumbühl (Direction des affaires européennes (DAE))

Droit à l'adoption (de)

Judith Wyder (l'Office fédéral de la justice)
Karin Meierhofer (Enfants placés et adoptés Suisse)

Neutralité du réseau (de)

Jens Kaessner (l'Office fédéral de la communication)
Simon Schlauri (Société numérique)
Adrian Raass (Swisscom)

Listes des politicien-ne-s venant visiter les groupes de travail

Intégration des personnes en situation de handicap (fr)

Benoît Genecand, PLR

Intégration des personnes en situation de handicap (de)

Christian Lohr, PDC

Priska Seiler Graf, PS

Accords de libre-échange (fr) :

Raymond Clottu, UDC

Accords de libre-échange (de) :

Susanne Leutenegger-Oberholzer, PS

Financement de l'AVS (fr):

Manfred Bühler, UDC

Financement de l'AVS (de):

Philipp Hadorn, PS

Christine Häslér, Les Verts

Système des assurances maladie (it) :

Marina Carobbio, PS

Système des assurances maladie (de) :

Karl Vogler, PDC

Inégalité des revenus et des patrimoines (de + fr)

Lisa Mazzone, Les Verts

Défis du système-Dublin (de):

Prisca Birrer-Heimo, PS

Bernhard Guhl, PBD

Droit à l'adoption (de)

Kathrin Bertschy, Vert'libéraux

Neutralité du réseau (de)

Beat Flach, Vert'libéraux